

INAUGURATION DU CENTRE DES TANNEURS

LILLE 1e, 2 SEPTEMBRE 1986

INTERVENTION DE MR. PIERRE MAUROY

*Directeur du
Centre N. Jahan*

C'est toujours avec un réel plaisir que le Maire de Lille préside à une cérémonie d'inauguration d'un nouvel équipement car, au delà de son aspect protocolaire, une telle manifestation constitue la consécration de l'évolution et du développement de notre Ville.

Aussi, je tiens à remercier vivement, au nom de tous les lillois, l'ensemble des décideurs et réalisateurs qui ont permis cette implantation, et choisi Lille comme site de construction de ce nouvel ensemble immobilier.

Je citerai en particulier la société Espace-Expansion, véritable spécialiste de la construction de centres commerciaux, tant en périphérie qu'en centre ville, en province et à Paris, en France comme à l'étranger.

Je mentionnerai également tous les responsables d'entreprises commerciales qui, par leur choix d'implantation dans ce nouveau site, témoignent de leur foi dans l'opération elle-même, mais aussi dans Lille.

.../...

*Je salue son
Président M. Michel
Jahan dont la
ville a apprécié
la compétence et la
dynamisme*

- maire de Lille
- de nos collègues
- Conseillers d'arrondissement

Abécassis

- 2 -
Remerciements de
la Commission
d'Urbanisme

afro, auvergne
habitat

J'y vois là un signe très révélateur
de l'attractivité de notre ville, de son rôle
de premier pôle commercial de la métropole.

Je voudrais enfin remercier mes Collègues
du Conseil Municipal, Gérard THIEFFRY, Adjoint
Délégué à l'Urbanisme et Claude CATESSON, chargé
à l'époque des Affaires Economiques, qui ont,
par leur dynamisme et leurs connaissances du tissu
économique local, participé activement au montage
et à la réussite de cette opération.

Il convient en effet de rappeler que
la Ville de Lille a permis l'évolution favorable
de ce dossier en facilitant les acquisitions dans
un secteur d'intense spéculation foncière, d'abord
réservé à la réalisation d'un parking public.
A la suite d'une demande de la Chambre de Commerce,
cette réserve a été levée pour céder la place
à un projet beaucoup plus ambitieux, mais aussi
nettement plus cohérent avec les perspectives
de développement du centre-ville.

Je ne détaillerai pas les services de
qualité qui seront offerts aux visiteurs sur les
11.000 m² de surfaces commerciales, les 2.200
m² de bureaux, et les 7 niveaux de parking, la

.../...

→ territoire

pour la ville
à faire connaître

visite en étant une parfaite démonstration.

Cette réalisation peut être qualifiée d'exemplaire, au moins pour trois raisons :

* D'abord, parce qu'elle s'intègre parfaitement dans notre politique d'élargissement du centre-ville.

En communication avec les voies piétonnes, le Centre des Tanneurs trouve sa place entre trois rues particulièrement actives, traditionnellement vouées au commerce et dont le réaménagement est aujourd'hui achevé : la rue du Sec-Arembault, la rue des Tanneurs, la rue de Paris.

Dans quelques semaines, cet ensemble sera complété par l'ouverture d'une autre opération de grande envergure : la galerie de l'Opéra.

En outre, nous assistons à l'engagement ou à la poursuite de programmes tout aussi fondamentaux pour le centre : nouvelle réhabilitation du PLAZA ; achèvement de la ZAC Delory ; prochain aménagement de l'ancienne Bourse du Travail rue Gambetta ; sans oublier les implantations récentes de commerces attractifs.

.../...

Ainsi, dans cet environnement déjà riche et diversifié, bénéficiant d'infrastructures performantes, le Centre des Tanneurs fait figure de maillon privilégié dans cette chaîne commerciale indispensable à l'équilibre du centre.

* Ensuite, parce que cette création résulte d'une parfaite harmonie entre la volonté municipale, et l'initiative privée.

Chacun s'accorde à reconnaître les nécessités d'une parfaite symbiose entre l'action de la collectivité locale et celle de ses partenaires économiques qui partagent le même intérêt de favoriser le développement de notre ville. Nous avons besoin des expériences et du dynamisme réciproques, et nous partageons donc la responsabilité de la promotion de la Capitale Régionale.

Cet intérêt commun, nous le vérifierons encore avec de grands dossiers régionaux, tels que celui du T.G.V. et celui du Lien-Fixe-Transmanche qui conditionnent en grande partie l'avenir du Nord-Pas-de-Calais.

* Enfin, autre caractère exemplaire

.../...

de la réalisation de ce centre : la présence d'un vaste parking public.

Réalisé avec la participation de la Communauté Urbaine de Lille, dont je remercie le Président Arthur NOTEBART, il est un moyen supplémentaire à la mise en oeuvre d'une politique municipale visant à améliorer la circulation et le stationnement dans la ville, et donc le confort des habitants, l'intérêt des commerçants et celui des consommateurs.

Conçu dans des conditions de confort, de sécurité de propreté et de tarifs exemplaires, ce parking préfigure dans son fonctionnement des solutions que nous entendons appliquer à tous les autres parkings de la ville, grâce au concours que nous attendons de la société gestionnaire, la SOGEPARC.

Mais je pense que les collectivités ne doivent pas être les seules à intervenir en ce domaine, et la récente audition municipale consacrée au stationnement et à la circulation dans Lille a prouvé que les commerçants étaient prêts eux-aussi, à imaginer des solutions visant

à faciliter l'accès de leur clientèle dans le centre-ville.

Ce sujet montre à l'évidence que la formidable transformation de la ville se doit à tous ses acteurs, politiques et économiques.

Vouloir que Lille devienne réellement la grande capitale régionale, phare du Nord-Pas-de-Calais, lieu de rencontres et d'échanges de l'Europe du Nord-Ouest, est une ambition que nous devons partager.

De grands défis sont encore à relever, et des réalisations comme celle que nous inaugurons aujourd'hui sont une preuve supplémentaire que le mouvement est engagé.

Nous disposons d'atouts considérables pour atteindre cet objectif, et c'est la volonté commune de les jouer qui nous fera gagner le pari du développement de la ville, et de la Région toute entière.

VdN 3.9.86

Coup de poker dans le commerce lillois

Les «Tanneurs» ouvrent aujourd'hui



Les personnalités pendant le discours de M. Guidet, président d'Espaces Expansions

Ouvrir un magasin, ce n'est pas une aventure. En ouvrir plus de cinquante d'un seul coup, c'est un sacré pari sur l'avenir. Mais si les villes sont avant tout des lieux de rencontre, de communication et d'échange, alors, c'est le commerce qui les forge, tout autant et sans doute même plus que la culture. Donc, il ne faut pas avoir peur du

Centre commercial des Tanneurs, qui ouvre ce matin à Lille entre rue de Paris, rue des Tanneurs et rue du Sec-Arembault. Loin de mettre en péril le commerce à l'en-tour, un tel équipement peut entraîner le développement dont Lille a besoin pour devenir la capitale d'une région à l'ambition européenne. ■

Le Centre des Tanneurs, c'est ce matin, en plein centre de Lille, cinquante-cinq surfaces commerciales nouvelles. Nous avons déjà présenté cet ensemble dans le détail. Rappelons brièvement qu'il comporte quatre-vingts logements neufs, rue des Tanneurs et rue de Paris, 1.200 m² de bureaux rue du Sec-Arembault, 300 places de parking offertes au public, et 160 pour les occupants, ainsi que 11.000 m² de surface de vente ouvrant sur les trois rues. L'entrée du parking est située rue de Paris.

De nouvelles enseignes

Depuis le «fast food diététique» jusqu'à la grande surface de parfumerie (Sephora), ce centre commercial offre toute une gamme de magasins où domine l'habillement, avec des enseignes déjà connues à Lille (certains commerçants du centre s'offrant ainsi un second point de vente) et d'autres toutes nouvelles, comme Sparty (sports) où Pier Import (objets et vêtements exotiques). Pour les grandes surfaces, il faut citer également C. et A. (habillement).

Paul, le boulanger bien connu, offrira à l'ensemble le seul endroit où il sera possible de s'asseoir pour boire quelque chose, un salon de thé en l'occurrence. En effet, la grande lacune de cet équipement. «Ça manque singulièrement de bistrot et de piano-bars», regretait un confrère. Il est vrai que les services de sécurité, très actifs aux différentes entrées,

boucleront le tout à 19 h! Ceci explique cela.

Mode, bijouterie, gadgets, librairie, coiffure, optique, biscuits et chocolats sont au rendez-vous dans un ensemble où plus de la moitié de la surface est consacrée à l'habillement. Dix commerçants lillois se retrouvent ici, les autres sont nouveaux dans la région et vingt-sept enseignes sont toutes nouvelles à Lille.

Développer l'attractivité du Centre-ville

C'est dans les odeurs de peinture fraîche et au milieu de vitrines terminées l'après-midi même que M. Pierre Mauroy a coupé, hier, le ruban symbolique à la porte du nouveau Centre commercial. M. Guidet, président d'Espaces Expansions, promoteur d'un projet qui associe de nombreux concepteurs, financeurs et constructeurs, l'accueillit en soulignant que l'expérience du Forum des Halles, à Paris, et d'autres équipements dans les régions, avait démontré que de tels centres développaient toujours considérablement l'attractivité des centres-villes. Il se félicita tout particulièrement de la coopération établie entre la municipalité, l'administration et les entreprises pour mener à bien ce projet.

M. Pierre Mauroy salua cette inauguration comme le signe d'une transformation profonde de la ville. Le nouveau Centre des Tanneurs est, à son sens, exemplaire dans la façon dont

il s'intègre à la politique volontariste menée pour le développement du Centre-ville. Il est le prolongement d'un secteur piétonnier élargi. Il est le complément de la «Galerie de l'Opéra» qui s'ouvrira dans quelques semaines place de l'Opéra. M. Pierre Mauroy souligna encore le réaménagement du Piazza, inauguré récemment rue Nationale; l'achèvement de la Z.A.C. Delory, du côté de la gare, et l'aménagement prochain, en surfaces commerciales et de bureau, de l'ancienne Bourse du travail dans le secteur Gambetta.

Parkings exemplaires

Exemplaire aussi, le Centre des Tanneurs l'est pour l'efficacité de la coopération entre le public et le privé, dans une zone urbaine objet des pires spéculations foncières.

M. Pierre Mauroy rappelait que le premier projet engagé consistait à construire un simple parking à la place de la succursale Renault. L'action de la ville, mais aussi celle des promoteurs privés, ont permis d'aboutir à une réalisation plus cohérente avec le projet global de développement du centre-ville.

M. Mauroy indiqua que le parking public installé rue de Paris avec le concours de la C.U.D.L. lui paraissait exemplaire pour les conditions de sécurité, de confort, de tarification. La luminosité naturelle a en particulier été volontairement recherchée. Le maire estima que cette solution devrait servir de modèle pour d'autres projets de parking qui seront confiés pour le centre-ville à la Sogeparc.

M. Pierre Mauroy estima qu'un tel équipement allait dans le sens du développement de Lille vers sa vocation naturelle de capitale régionale à rayonnement européen. «Cela doit être l'ambition de Lille» estima-t-il, «mais aussi de toute la région, car celle-ci ne réussira sa mutation que si elle développe sa vocation d'échanges et de communications autour d'un pôle très attractif».

Ph. L.



M. Mauroy s'entretenant avec un commerçant lillois

Bradez utile

A l'occasion de la braderie, la conférence de Saint-Vincent de Paul de Lille-Centre installera son stand 122, rue Nationale (face G.M.F.) du dimanche 7 septembre à midi au lundi 8 septembre midi.